

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1445

Artikel: Partout, les femmes résistent

Autor: Guénette, Louise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partout, les femmes résistent

En juin, nous vous présentions un texte sur les «femmes du réconfort» publié dans la mosaïque de textes¹ «en hommage aux femmes du monde». En ce dernier mois de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, voici d'autres parcelles de cette mosaïque qui traduit la réalité des femmes de la planète.

Louise Guénette

BELGIQUE

Répudier la répudiation

La Belgique compte près de 143 000 immigrantes et immigrants d'origine marocaine. Selon une des règles du droit international privé, les Marocains qui vivent à l'étranger peuvent se prévaloir de la «Mudawwana», loi marocaine qui détermine le statut personnel et familial. Cette loi per-

tion, le gouvernement belge annonce son intention, en 1994, de signer une convention qui admet officiellement la répudiation des Marocaines comme forme de divorce. Aussitôt, des groupes de femmes et des groupes antiracisme dénoncent la convention. Le gouvernement fait marche arrière et charge un groupe d'experts de clarifier la situation. Depuis, des groupes se mobilisent pour que la répudiation soit éliminée de la convention relative aux lois du divorce.

Femmes répudiées à Bruxelles?

Vie féminine, une association nationale de groupes de femmes, s'engage dans la bataille quand des femmes marocaines dévoilent publiquement les malheurs des répudiées et demandent des changements pour plus d'égalité. L'association publie, en 1994, *Des femmes répudiées en Belgique?*, qui explique notamment les lois marocaines du mariage et du divorce, et en 1998, un bulletin intitulé *Prise de position*, qui présente les arguments pour refuser tout accord sur la répudiation. Elle organise aussi des séances de formation pour les femmes marocaines, afin d'analyser le problème avec l'aide d'un juriste.

Vie féminine poursuit en faisant circuler dans tous les groupes de base une pétition, qui ne tarde pas à recueillir plus de 1 000 signatures. Le 10 mars 1998, la pétition est remise au ministre de la Justice, qui s'engage à attendre les

recommandations du comité d'experts avant de ratifier la convention. Fortes de ce succès, les militantes lancent en novembre 1998 une deuxième pétition, cette fois sous la forme d'une fausse carte d'identité. Elles veulent ainsi dénoncer la mention «répudiée» qui apparaît sur les cartes d'identité des femmes marocaines. Quelques mois plus tard, plus de 4 000 personnes ont signé la fausse carte, et on remet le paquet de cartes au ministre de l'Intérieur.

Et le rôle des communes?

En mars 1999, *Vie féminine* communique avec toutes les communes pour les informer de la pétition en cours et demander leur appui. L'association veut également savoir

comment ces communes traitent les cas de répudiation. Ce n'est pas simple. Certaines communes refusent de fournir les renseignements demandés, d'autres admettent accepter facilement les cas de répudiation sans trop se soucier des droits des femmes. Fin 1999, la lutte contre la répudiation se poursuit en Belgique. C'est en prenant conscience de l'inégalité subie que les immigrées marocaines ont décidé de réagir. Et leurs actions politiques ont déclenché une belle solidarité interculturelle.

ETATS-UNIS

Un toit sur la tête

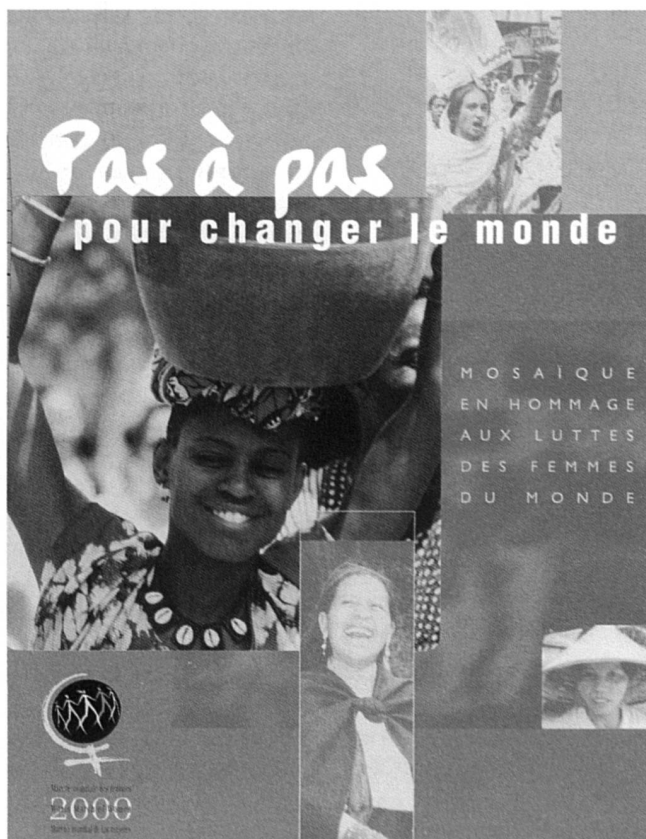
Kensington est un des quartiers les plus pauvres de la ville de Philadelphie, aux



Brochure contre la répudiation publiée par l'organisation *Vie féminine*

met à l'homme de divorcer en répudiant sa femme. Il s'agit de la forme de divorce la plus répandue et la plus injuste, puisque c'est un droit exclusif du mari. Elle contrevient donc à la Constitution belge qui reconnaît l'égalité de droit entre les femmes et les hommes. Pour résoudre la contradic-

¹ «Pas à pas pour changer le monde», Marche mondiale des femmes de l'an 2000 - Fédération des femmes du Québec, 2000.



Etats-Unis. Au début des années '90, des coupures effectuées dans les programmes sociaux ont fait grimper le nombre de personnes incapables de payer leur logement. Beaucoup de gens vivent dans les rues, et leur quotidien se résume à trouver de la nourriture et à survivre jusqu'au lendemain.

En avril '99, des femmes de différentes origines fondent le Kensington Welfare Rights Union (KWRU). Leur objectif : traverser ces temps difficiles en s'unissant pour assurer leur survie à toutes. Leur priorité : le logement. Le KWRU organise d'abord un village de tentes sur un terrain industriel abandonné, où s'installent des familles sans abri. Quand le froid et les rats les chassent, elles trouvent refuge dans une église désaffectée, qui reprend vie. Des gens leur apportent régulièrement de la nourriture et des couvertures. Mais l'hiver les oblige à partir.

Solidarité de survie

Comme Philadelphie compte plus de 9 000 maisons abandonnées, ces familles commencent à s'y installer avec l'appui du KWRU et du voisinage. Peu à peu, le mouvement de solidarité prend de l'ampleur. Des médecins, des infirmières, des travailleuses sociales et des étudiant-e-s forment le groupe Underground Railroad et assurent une présence quotidienne auprès des squatters. Malgré les expulsions qui se succèdent, la lutte pour la survie se poursuit.

Le KWRU veille aussi à distribuer de la nourriture. On fait du porte-à-porte avec des patins à roulettes, on distribue des provisions devant les bureaux de la sécurité du revenu. Cela permet à plusieurs familles de tenir le coup jusqu'à la fin du mois.

En 1996, le gouvernement assène de nouvelles coupures : 250 000 personnes n'auront

plus droit à l'assistance médicale. En août, les femmes du KWRU organisent une « Marche pour nos vies » afin de dénoncer cet acharnement de l'Etat sur les plus pauvres. La manifestation se rend jusqu'à la résidence du gouverneur. Les familles marchent, accompagnées des médecins de Underground Railroad, qui soignent les blessures aux pieds. La population prend conscience de la pauvreté réelle qui sévit dans leur pays d'abondance. Malheureusement, la partie n'est pas gagnée pour autant, car on est encore loin d'un Amérique égale pour toutes et pour tous.

EUROPE

Femmes à tout faire

Dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord, on délègue le travail domestique à des immigrantes, à qui on demande de plus en plus de s'occuper des enfants et des adultes en perte d'autonomie. Or, trop souvent, dans ces pays soi-disant démocratiques, la dignité et les droits de ces travailleuses sont bafoués. Depuis toujours, on méconnaît la valeur de ce travail qui exige pourtant beaucoup de compétences, et on le maintient dans la clandestinité. Par conséquent, les abus qu'on y déplore sont d'autant plus difficiles à dénoncer.

En Europe, les travailleuses domestiques viennent surtout des Philippines, d'Amérique latine, d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Leur statut d'immigrante, avec ou sans papiers, les rend vulnérables devant la loi et face à leur employeur. De plus, leurs conditions de travail sont déplorables :

journées de 16 à 18 heures, disponibilité de 24 heures, salaire insuffisant, tâches humiliantes, mauvaises conditions matérielles (chambres, repas). Les travailleuses domestiques subissent aussi les mauvais traitements de leur employeur : violences physiques et harcèlement sexuel, confiscation du passeport, restriction des contacts avec l'extérieur, menace de congédiement.

Etre respectée comme être humain

En 1996, devant la gravité de la situation, KALAYAAN et SOLIDAR, deux groupes qui défendent les travailleuses domestiques migrantes, ont organisé une rencontre internationale pour dénoncer ces abus et informer les travailleuses de leurs droits. C'est à cette occasion qu'est née l'idée de mettre sur pied un réseau qui regrouperait des travailleuses ainsi que des organisations qui les soutiennent. Ainsi, en 1998, à Athènes, on fonde le réseau RESPECT. Formé de groupes communautaires et de personnes qui sont travailleuses domestiques, quels que soient leur statut et leur provenance. Le mot RESPECT exprime bien leur exi-

gence première : le respect et la reconnaissance de leur travail, mais aussi le respect d'elles-mêmes en tant qu'êtres humains.

RESPECT agit sur plusieurs fronts. Lors d'une série de séminaires de formation tenus dans huit pays différents, les femmes ont pu prendre connaissance de leurs droits et des ressources offertes par le réseau. Mais surtout, elles sont sorties de leur isolement, se sont encouragées mutuellement et ont compris l'importance d'agir ensemble. En mai 1999, une soixantaine de travailleuses participent à un séminaire de deux jours à Paris. Tables rondes, ateliers thématiques, plénières, voilà autant d'activités au cours desquelles les femmes ont pu s'exprimer, partager leur expérience et prendre conscience du fait que, malgré leurs différentes nationalités, elles vivaient toutes des situations semblables. C'est de ces rencontres qu'est venue l'idée de créer une charte des droits pour les travailleuses domestiques.

RESPECT utilise ce projet de charte des droits comme outil de mobilisation. Le groupe a aussi publié, en plusieurs langues, un annuaire des ressources disponibles en Europe. RESPECT a déjà rejoint plus de 2 000 travailleuses domestiques, réparties dans toute l'Europe. Et ce n'est qu'un début!

Cherchez l'abus

KALAYAAN, groupe qui défend les droits des travailleuses domestiques, a mené une enquête en Angleterre auprès de 755 travailleuses domestiques migrantes qui ont quitté leur employeur entre 1992 et 1994. En voici les résultats :

- 90% d'entre elles n'avaient pas eu droit à des congés.
- 60% ne bénéficiaient pas de repas réguliers.
- 62% s'étaient fait confisquer leur passeport.
- 34% n'avaient pas le droit de sortir ou devait le faire avec un chaperon.

lg